

COVEA MULTI EUROPE

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2024

COVEA FINANCE SAS



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport de gestion du conseil d'administration	10
Rapport de gouvernance	29
Résolutions	32
Rapport du commissaire aux comptes	35
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	40
Actif	40
Passif	41
Compte de résultat	42
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	45
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	46
Règles & méthodes comptables	48
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	51
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	52
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	53
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	54
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	54
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	54
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	55
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	56
Exposition directe sur le marché des devises	57
Exposition directe aux marchés de crédit	58
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	59
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	60
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	63
Créances et dettes - ventilation par nature	63
Frais de gestion, autres frais et charges	64
Engagements reçus et donnés	66
Acquisitions temporaires	66
Instruments d'entités liées	67
Détermination et ventilation des sommes distribuables	68
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	68
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	70
Inventaire des actifs et passifs	72

Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	74
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	76
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	77
Synthèse de l'inventaire	78
Comptes annuels au 29/12/2023	79

Société de gestion	COVEA FINANCE SASU 8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Dépositaire et conservateur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge
Établissement placeur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge
Commissaire aux Comptes	DELOITTE ET ASSOCIES 6, place de la Pyramide - 92908 Paris - La Défense cedex
Commercialisateur	COVEA FINANCE SASU (Entité du groupe COVEA) 8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Conseil d'Administration de la Sicav	
Président-Directeur Général :	Mme Valérie PIQUET-GAUTHIER
Administrateurs :	GMF Assurances, représenté par Sophie LANDAIS MAAF Assurances SA, représenté par Arnaud BROSSARD MMA IARD, représenté par Catherine LOUIS MORICE

Informations concernant les placements et la gestion

Classification : Actions des pays de l'Union Européenne.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation des actions A et I ainsi que des plus-values nettes.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est de réaliser sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI Europe exprimé en euro (calculé au cours de clôture, dividendes nets réinvestis) en étant exposé sur les marchés actions des pays de l'Union européenne.

Indicateur de référence : MSCI Europe (dividendes nets réinvestis).

L'indice est un indice actions, établi par Morgan Stanley Capital International Inc., exprimé en euros et calculé sur les cours de clôture, dividendes nets réinvestis. Cet indice est représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des quinze pays développés d'Europe.

Toute information complémentaire sur la méthode de calcul de cet indice peut être obtenue par l'investisseur sur le site : www.msci.com

La gestion n'étant pas indicielle, la performance du fonds pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

Description des stratégies utilisées :

La stratégie du fonds est active et discrétionnaire.

La stratégie d'investissement mise en œuvre par l'équipe de gestion se décompose en deux phases successives :

Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie, dans un premier temps, sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion, notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct.

Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion du fonds décide à travers le Comité Multigestion de la répartition entre les différentes classes d'actifs et plus particulièrement du degré d'exposition aux différents marchés afin de répondre aux objectifs géographiques ou thématiques.

L'équipe de gestion choisit de façon discrétionnaire ses investissements parmi différents OPC selon un processus de sélection de sociétés de gestion partenaires y compris les OPC de la société de gestion.

L'équipe de gestion met en oeuvre une large diversification des placements en s'exposant à hauteur de 60% minimum aux actions des pays de l'Union européenne via des titres vifs ou des OPC.

L'OPC relève de l'article 6 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Il ne tient actuellement pas compte des risques de durabilité ou des incidences négatives en matière de durabilité dans le processus de décision d'investissement car ils ne font pas partie de la stratégie principale du Fonds. Toutefois, l'OPC peut tenir compte des facteurs de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») dans son processus d'investissement même si cet OPC n'atteint pas les standards minimaux de l'approche extra-financière non engageante à travers d'une part, la politique d'exclusion normative et sectorielle de la Société de gestion applicable à tous les OPC qu'elle gère, pour tout investissement direct en actions et/ou en obligations, et d'autre part, un système d'appréciations extra-financières en fonction de la disponibilité des données des OPC sous-jacents dans lesquels l'OPC investit. Les politiques d'exclusion et ESG sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse www.covea-finance.fr. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

L'exposition du fonds aux différents risques est la suivante :

- Exposition du fonds au risque actions (via des titres en direct et/ou des OPC) : entre 60% et 120% de l'actif net
- Exposition du fonds au risque de change : jusqu'à 40% de l'actif net pour les devises autres que celles des pays de l'Union européenne ;
- Exposition du fonds au risque de taux (via des titres en direct et/ou des OPC) : jusqu'à 40% de l'actif net.

L'OPCVM bénéficie indirectement des différentes stratégies de gestion mises en œuvre par les OPC dans lesquels il investit.

Description des catégories d'actifs :

- Actions ou parts d'organismes de placement collectifs et de fonds d'investissement :

L'OPCVM est investi de minimum 20% jusqu'à maximum 100% de l'actif net en parts ou actions d'organismes de placements collectifs, y compris des fonds indiciens cotés (ETF) dont :

- 20% à 100% minimum de l'actif net en OPC actions
- 0% à 40% maximum de l'actif net en OPC obligataires et monétaires et monétaires court terme

L'OPCVM pourra avoir recours :

- jusqu'à 100% de l'actif net en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européens
- jusqu'à 15% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union européenne à condition de respecter les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds pourra investir dans des OPC de toutes classifications de la gamme Covéa Finance, permettant ainsi de profiter indirectement des différentes stratégies de gestion mises en œuvre par la société de gestion.

L'OPCVM pourra investir dans des OPC spécialisés sur les sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations dans la limite de 40% de l'actif net.

L'OPCVM pourra également investir, dans la limite de 40% de son actif net, dans d'autres pays hors Union européenne et dans la limite de 10% de son actif net dans des pays européens émergents.

- Actions et/ou valeurs assimilées :

La SICAV pourra être investie en actions et/ou valeurs assimilées à hauteur maximale de 40% de l'actif net.

La sélection s'effectue sur des titres donnant ou pouvant donner accès directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote de sociétés ayant leur siège social dans l'Union européenne dont la zone euro, sans a priori sur la taille ou le secteur d'activité.

L'OPCVM pourra également investir, dans la limite de 10% de son actif net, dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés basées dans des pays hors Union européenne (comme par exemple la Suisse et la Norvège) et dans la limite de 10% de son actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés basées dans pays européens émergents.

Le fonds peut investir dans des sociétés de toutes tailles de capitalisation. L'OPCVM peut investir jusqu'à 40 % de l'actif net dans des sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le fonds peut être investi à hauteur maximale de 20 % de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédefinie, des Etats membres de l'OCDE, sur tout type de maturité, de devises et de notation minimale à l'acquisition de BBB-(agence Standard & Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). En cas de divergence sur la notation du titre par ces trois agences de notation, la notation la moins favorable sera retenue.

Le fonds pourra notamment investir dans des obligations, des titres de créances négociables ou équivalents étrangers dont des obligations convertibles dans une limite maximale de 15 % de l'actif net.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en

compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la société de gestion sur la notation de ces produits de taux.

La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 5.

Instruments dérivés :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementé
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Actions
- Change
- Taux
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition

Nature des instruments dérivés simples utilisés :

- Futures sur actions/indices/taux d'intérêts/devises
- Options sur actions/indices/taux d'intérêts
- Swaps de change/taux
- Change à terme

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Les opérations portant sur les instruments dérivés seront effectuées dans la limite d'engagement de 100% maximum de l'actif net de l'OPCVM.

Les instruments financiers à terme et/ou conditionnels font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité. Leurs sous-jacents relèvent des catégories d'actifs utilisés en direct.

Les futures sur actions/ indices liés aux marchés actions sont utilisés en ajustement de l'exposition actions (exposition ou bien couverture), afin de réaliser l'objectif de gestion.

Les futures sur devises, contrats à terme liés aux marchés des changes, sont utilisés en achat ou vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux devises. Ils permettent d'ajuster l'exposition devises (ou en couverture), afin de réaliser l'objectif de gestion.

Les options sur actions/ indices liés aux marchés actions sont utilisées en ajustement de l'exposition actions, en couverture d'un risque action (par exemple élimination de la composante action d'une obligation convertible) ou en couverture du risque crédit (par exemple en exploitant la corrélation entre la variation des indices boursiers et celle des spreads de crédit). Les options sur actions/ indices liés aux marchés actions permettent aussi de tirer profit d'une hausse/baisse de la volatilité.

Les futures sur taux d'intérêts (contrats à terme) sont utilisés en achat ou vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour ajuster l'exposition globale du portefeuille au risque de taux.

Les options sur taux d'intérêts permettent de tirer profit d'une hausse/baisse de la volatilité et/ou d'ajuster l'exposition globale du portefeuille au risque de taux.

Les swaps de taux peuvent être utilisés, de manière occasionnelle, comme substituts aux titres vifs pour exposer ou couvrir le portefeuille face à l'évolution des taux d'intérêts lorsqu'ils se révèlent plus intéressants financièrement que ces derniers. Ils peuvent aussi permettre de passer d'une obligation à taux variable à une obligation à taux fixe (ou réciproquement) en fonction des anticipations de taux du gérant, tout en conservant le spread de crédit offert par l'émetteur de l'obligation.

Les swaps de change sont utilisés pour couvrir le risque de change d'une obligation en devise (par exemple quand pour un émetteur donné et une maturité donnée, les obligations de cet émetteur offrent un meilleur rendement en devise swapée en euro que directement en euro).

Le change à terme est utilisé en couverture d'une exposition en devise.

Le risque actions de ces instruments est pris en compte dans la fourchette autorisée d'exposition au risque actions.

Le risque de taux des instruments mentionnés ci-dessus est pris en compte dans la fourchette de sensibilité au risque de taux.

Titres intégrant des dérivés :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- Actions
- Taux

Nature des interventions

- Couverture
- Exposition

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Bons de souscription de titres financiers
- Warrants
- Autres titres de capital ou de créance comportant un contrat financier

Stratégie d'utilisation des titres intégrant des dérivés :

Le fonds peut avoir recours sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, à des titres intégrant des dérivés à hauteur maximale de 15% de l'actif net dans un esprit de couverture et/ou d'exposition sur des risques actions et/ou change.

- Emprunts d'espèces :

Dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, l'équipe de gestion peut effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.

- Dépôts :

Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'Espace Economique Européen dont le terme est inférieur à 12 mois peuvent être utilisés afin de rémunérer de la trésorerie dans la limite maximale de 10% de l'actif net.

- Liquidités :

Afin de répondre à l'objectif de gestion, l'OPC peut détenir des liquidités dans la limite de 10% maximum de l'actif net. Toutefois, lorsque des conditions exceptionnelles sur le marché le justifient, l'OPC peut porter cette limite à 20% sans que ces liquidités cumulées avec l'exposition aux éléments mentionnés au III de l'article R.214-21 et de l'article R.214-32-29 du code monétaire et financier ne dépassent 30% de l'actif net.

- Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres :

L'OPC pourra mettre en oeuvre les techniques de cessions ou d'acquisitions temporaires d'instruments financiers.

Celles-ci consisteront en des prêts/emprunts de titres et/ou mises/prises en pension d'actions et/ou de produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) dans la limite maximale de 100% de son actif net avec la faculté de rappeler le montant total en espèces pour les opérations de prise en pension contre espèces à tout moment ou de mettre fin à l'opération qu'il a contractée.

La proportion attendue d'actifs sous gestion qui fera l'objet d'opérations d'acquisition et/ou de cession temporaires de titres pourra représenter 10% de l'actif net.

Les opérations éventuelles d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront toutes réalisées dans des conditions de marché et dans les limites réglementaires. Ces opérations sont réalisées dans un but de gestion de trésorerie et/ou d'optimisation des revenus de l'OPC.

Les contreparties de ces opérations seront des établissements de crédit, de notation minimale "Investment Grade" et dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE. Elles seront sélectionnées par un comité de sélection des contreparties selon des critères définis par la société de gestion. Des informations complémentaires sur la rémunération figurent dans le paragraphe relatif aux frais et commissions.

Les actifs reçus par l'OPC dans le cadre des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres seront conservés par le dépositaire du fonds.

Les actifs reçus par l'OPC dans le cadre des techniques de gestion efficace sont considérés comme des garanties financières.

- Informations sur les garanties financières :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments dérivés de gré à gré et les opérations d'acquisition / cession temporaires des titres, l'OPCVM peut recevoir des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPC recevra uniquement des espèces en garantie financière (collatéral).

A cet égard, toute garantie financière reçue respectera les éléments suivants :

Les garanties financières reçues en espèces seront :

- placées en dépôt auprès d'entités éligibles,
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) Monétaire

Les risques associés aux réinvestissements des espèces dépendent du type d'actifs ou du type d'opérations et peuvent consister en des risques de liquidité ou des risques de contrepartie.

Niveau d'utilisation maximum des différents instruments

L'exposition globale en titres vifs, parts ou actions d'OPC ainsi qu'en instruments financiers à terme pourra porter sur 200% de l'actif net (soit jusqu'à 100 % de l'actif net en titres vifs et parts ou actions d'OPC et jusqu'à 100 % de l'actif net en instruments dérivés) dans le respect des limites des catégories d'exposition prédéfinies. Cette limite d'engagement prend en compte, le cas échéant, les instruments intégrant des dérivés.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Les risques auxquels s'expose l'investisseur au titre d'un investissement dans le fonds sont les suivants :

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion appliqué au fonds repose sur la sélection de valeurs. Il existe donc un risque que les valeurs sélectionnées ne soient pas les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque de perte en capital

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque actions

Il correspond au risque lié aux variations des marchés actions qui peuvent avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du fonds en cas de baisse des marchés actions.

Risque lié à l'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations

Il correspond au risque lié à des investissements en actions de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations dont le cours peut être plus volatil et la liquidité des titres plus réduite que ceux de sociétés de grande capitalisation, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de taux

Il correspond au risque lié à une remontée des taux d'intérêt ayant pour conséquence une baisse des cours des titres de créance et/ou des instruments du marché monétaire pouvant ainsi entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit

Il correspond au risque pouvant résulter du défaut ou de la dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur d'instruments de taux. La valeur des instruments de taux peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à des investissements dans des pays émergents

Il correspond au risque lié aux investissements en titres et/ou devises des pays émergents qui se caractérisent par un cours plus volatil et une liquidité des titres plus réduite. Ces marchés peuvent présenter par ailleurs des risques particuliers dus à des conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés pouvant s'écartier des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de change

Il correspond au risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du fonds qui est l'Euro. Ce risque sera représenté par la part du portefeuille non investie en Euro. La fluctuation des devises par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur liquidative du fonds (dans le cas où l'exposition à ces devises n'est pas couverte).

Risque lié à l'investissement dans des instruments dérivés et/ou titres intégrant des dérivés

Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés et/ou à des titres intégrant des dérivés. L'utilisation de ces instruments en cas de stratégie d'exposition dans un marché baissier ou de stratégie de couverture dans un marché haussier peut entraîner un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie

Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Action « A » : Tous souscripteurs

Action « I » : Réservée aux personnes morales et OPC

L'orientation de placement correspond aux besoins de personnes qui recherchent une valorisation dynamique du capital, et qui acceptent de s'exposer à un risque actions important.

La durée recommandée de ce placement est au minimum de 5 ans.

Cet OPCVM ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une « US Person » au sens du dispositif FATCA de 2010.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle du porteur qui, pour la déterminer, doit prendre en compte son patrimoine personnel, ses besoins actuels et la durée de placement recommandée ainsi que son aversion au risque. Il est recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM. Il est également fortement recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement au risque de cet OPCVM.

Régime fiscal : L'OPCVM n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés en France. Le principe de la transparence fiscale s'applique au porteur.

La fiscalité du porteur dépend de la qualité de résident ou non résident de la personne morale ou physique.

Les revenus distribués sont soumis à l'impôt sur les revenus pour les personnes physiques résidentes, sauf cas particulier de prélèvement libératoire ou à l'impôt sur les sociétés pour les personnes morales.

Les plus-values latentes dégagées par les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés sont à intégrer dans le résultat imposable selon les modalités fiscales applicables à leur catégorie.

Les dividendes reçus par un porteur non-résident sont soumis à la retenue à la source sous réserve de l'existence d'une convention fiscale avec le pays du porteur de parts.

D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance et sur le site www.covea-finance.fr.

- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris.

Courriel : communication@covea-finance.fr

- Date de création de l'OPCVM : 27 décembre 1988.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et pour soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

Environnement Economique

L'inflation a poursuivi son reflux en 2024 dans les grandes économies développées. Dans l'Union européenne, le ralentissement des prix a essentiellement été le fruit de la baisse des prix des biens importés. Face à ce constat, les banques centrales ont amorcé un mouvement de baisse de leurs taux directeurs. Elles restent néanmoins prudentes face à un risque persistant de boucle prix-salaires, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Les conflits en Ukraine et au Proche-Orient se sont poursuivis, ce dernier ayant même pris de l'ampleur. La polarisation du monde en est exacerbée. L'année a aussi été marquée par l'émergence d'une forte instabilité politique en Allemagne et, surtout, en France, ainsi que par l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Sur le marché des changes, l'euro a chuté de 6,0% contre le dollar, à 1,0389 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 3,1%, pour terminer l'année à 74,64 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a amorcé tardivement un mouvement de détente de sa politique monétaire. Elle a réduit son objectif de taux d'intérêt des fed funds de 100 points de base, en trois étapes. Les banquiers centraux américains se veulent prudents pour la suite. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signalait ainsi 50 points de base de baisse de taux en 2025. L'inflation a cessé de baisser depuis la fin de l'été et elle s'est même un peu redressée, à 2,7% en novembre. L'inflation sous-jacente remonte aussi. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. L'activité économique reste bien orientée, notamment soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers bénéficient d'un marché du travail toujours porteur et d'un redressement de leur pouvoir d'achat. Donald Trump a remporté l'élection présidentielle et les Républicains sont majoritaires dans les deux chambres du Congrès. Baisse de la fiscalité, montée des droits de douane, réduction des dépenses et contrôle de l'immigration sont les priorités affichées par le Président élu et les principaux membres de son futur gouvernement. Des menaces concrètes ont déjà été proférées envers le Mexique et le Canada pour qu'ils renforcent le contrôle de leurs frontières.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a entamé une détente prudente de sa politique monétaire, dans un contexte de résistance de l'inflation. Si le fort recul des prix énergétiques a permis un net ralentissement de l'indice des prix à la consommation, l'inflation sous-jacente est restée plus élevée, soutenue notamment par l'impact de la dynamique des salaires sur les prix des services. Après le maintien d'une tendance favorable en début d'année, les indicateurs d'activité économique se sont dégradés. Après avoir remporté les élections législatives en juillet, les Travailleuses ont présenté en octobre un premier budget de soutien à l'activité. Celui-ci comprend d'importantes hausses des dépenses, financées par des augmentations d'impôts et un recours accru aux emprunts.

En zone euro, la Banque centrale européenne a également amorcé la détente de sa politique monétaire, avec une baisse de 100 points de base du taux d'intérêt de sa facilité de dépôt. Les banquiers centraux européens se montrent plus confiants dans l'atteinte prochaine de leur objectif d'inflation à moyen terme. Ils conservent toutefois une attitude prudente face à des risques de tensions persistantes sur la formation des salaires et, par conséquent sur les prix des services. En 2024, elle a mis en œuvre une réforme de son cadre opérationnel qui s'est essentiellement traduite dans un premier temps par la diminution de l'écart entre son taux de dépôt et celui des opérations principales de refinancement des banques. Elle a aussi cessé en fin d'année de réinvestir sur le marché obligataire le produit des titres de son portefeuille PEPP arrivés à échéance. Après avoir touché l'objectif de 2%, l'inflation remonte depuis la fin de l'été (2,2% en novembre). Sa résistance s'explique en partie par celle des prix des services, qui ne ralentissent pas suffisamment. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, et l'incertitude s'est renforcée avec une instabilité politique accrue, notamment en France mais aussi en Allemagne.

En Chine, la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier ont continué à peser sur l'activité économique en 2024. Parallèlement, les soutiens publics à l'industrie ont permis à la production de croître sensiblement, engendrant une forte pression baissière sur les prix. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé que de nouvelles mesures vont intervenir en 2025, avec une priorité donnée à la demande domestique et plus particulièrement à la consommation des ménages. **Au Japon, le gouvernement a aussi annoncé des soutiens supplémentaires à l'activité économique, alors que la Banque du Japon s'est engagée dans un durcissement très progressif de sa politique monétaire.** Elle a renoncé en début d'année à sa politique de taux négatif et a remonté une nouvelle fois son taux directeur en juillet. Elle a aussi diminué ses achats de titres. L'inflation reste supérieure à son objectif, notamment nourrie par la dynamique des salaires et une activité économique plus dynamique. Mais la forte dépréciation du yen pèse sur les prix des importations. Enfin, **la Corée du Sud a également été frappée par l'instabilité politique. Le Parlement a destitué le président Yoon**, qui avait tenté d'instaurer la loi martiale, puis son Premier ministre, qui assurait l'intérim.

Présentation de la gestion réalisée sur la Multigestion

Marchés Financiers

2024 s'est à nouveau traduite par d'importants rebondissements, tant sur les aspects politiques, géopolitiques, qu'économiques clefs.

En effet, l'année s'est inscrite dans un contexte politique spécifique, car de manière très inhabituelle, plus de la moitié de la population mondiale s'est rendue aux urnes. Nos travaux de début d'année mettaient en avant ce facteur comme une des principales sources de volatilité, avec comme point culminant les élections américaines de novembre. Le fait est qu'en Europe, l'instabilité politique s'est installée, dans la foulée de la dissolution de l'Assemblée nationale française et de la chute du gouvernement allemand. Aux Etats-Unis, la victoire écrasante de Donald Trump à la Présidence suscite aussi bien les espoirs, qu'elle ne ravive les craintes à travers le monde (droits de douaniers, restrictions des échanges avec certaines sociétés ...). Parmi les autres faits politiques marquants, notons par exemple l'instabilité forte en Corée, alors que le Président a été destitué en décembre.

Sur le plan géopolitique, les tensions commerciales entre les Etats Unis et la Chine sont restées vives tout au long de l'année, et les positions affichées par le nouveau président américain ne devraient pas permettre d'apaiser le climat. Au Moyen Orient, l'extension progressive du conflit israélo gazaoui, au Liban, en Syrie ou au Yémen a également été source de vigilance sur les marchés financiers, même si la guerre dans cette région n'a pas induit d'importantes réactions sur les hydrocarbures (WTI : +0,1% en \$).

Au total, la relative résistance de la croissance économique mondiale, notamment sa capacité à absorber les hausses de taux administrés au cours des années précédentes par les principales banques centrales aura permis de soutenir les marchés boursiers. Dans ce contexte, et comme nous l'avons plusieurs fois souligné dans nos Perspectives Economiques et Financières, le desserrement des conditions monétaires s'est révélé plus lent et plus tardif que les investisseurs ne l'avaient anticipé, sur fonds d'une inflation durablement plus élevée.

Soulignons que 2024 est l'année de tous les contrastes financiers, sous le prisme de performances exprimées en euros :

Le bitcoin (+123,5%), instrument sans actif de réserve de contrepartie, pulvérise un temps le niveau de 100 000 \$, bénéficiant d'une vague d'environ 100 Mds \$ nets de nouvelle demande, alimentée par la mise en place d'ETF, et du ralliement de Donald Trump pour éventuellement lui donner le statut d'instrument de réserve, au même titre que le dollar. Dans la même lignée, les métaux précieux comme l'or (+35,6%) et l'argent (+29%) ont également bénéficié d'importants flux acheteurs des banques centrales.

La très forte performance de l'indice actions internationales MSCI Monde tous pays (+23,7%) supplante nettement celle des indices obligataires (iBoxx USD Overall : +8,35% ; iBoxx € Overall : +2,51%). Cependant, sa performance reflète en bonne partie, sa composante américaine, qui compte désormais pour plus de 70%. Côté américain, l'indice S&P 500 (+31,8%) se compose pour plus du tiers des « 7 magnifiques », formule usitée pour qualifier les stars technologiques du Nasdaq 100 (+33,5%). De plus, la performance des indices américains est amplifiée par l'appréciation du dollar sur la majorité des devises, et en particulier l'euro (EUR/USD : -6,2%).

Les autres grandes composantes de l'indice mondial, que sont les actions japonaises (MSCI Japon : + 13,4%), européennes (MSCI Europe : +5,8%) avec la zone euro (MSCI Euro : +6,3%), et émergentes (MSCI Emergents : +12,3 %) affichent des évolutions, certes positives, mais bien moindre que les Etats Unis.

Au sein de l'Europe, la performance des actions françaises (CAC : -2,2%), fait pâle figure au regard de celles de l'Allemagne (Dax : + 18,8%), qui traversent pourtant des difficultés parfois similaires (prix élevé de l'énergie, désindustrialisation, pertes de marché à l'export) ou encore de l'Espagne (IBEX 35 : +14,8%) et de l'Italie (MIB : +12,6%), favorisées par leur secteur bancaire. Les actions nordiques terminent en queue de peloton, très impactées par l'évolution du groupe pharmaceutique Novo Nordisk, qui pèse à elle seule plus de 20% de l'indice local (MSCI Nordique : -3,5%).

En fait, l'évolution des indices régionaux, nationaux, sectoriels et intra sectoriels dérive en partie de flux d'investissements hyper concentrés, qui s'orientent en fonction :

- D'effets déformants des politiques protectionnistes, mises en place ou attendues par les gouvernements – avec par exemple, l'application de droits de douanes chinois pesant sur les valeurs exportatrices françaises du luxe, les restrictions technologiques américaines vers la Chine impactant les équipementiers néerlandais de puces électroniques, ou encore la réorientation d'exportations de la Chine vers l'Europe pénalisant les équipementiers d'énergies renouvelables ou la chaîne de valeur de la voiture électrique, amenant des contre-mesures de sa part.
- De la taille de capitalisation des titres. A nouveau cette année, les investisseurs privilégient les grandes valeurs. La désaffection pour les petites valeurs se traduit en Europe par une attrition de la côte, les nombre d'introductions ne compensant pas les sorties.
- De la dominance et du bon positionnement des sociétés aux thématiques, jugées à forte visibilité - comme l'intelligence artificielle (IA) ou la défense.

La combinaison de ces trois facteurs entraîne, à tous les niveaux, des distorsions de performances hors normes, qui s'exacerbent au sein d'un même secteur ; à l'instar de l'écart de près de 250 points, enregistré entre Nividia (+190%) et Intel (-56,8%), dans la production de puces électroniques.

Au sein des Emergents, l'engouement pour la technologie explique la très forte progression des indices Israélien et à Taiwanais (TA 125 : +37,8% ; TWSE : +28,1%). La Chine affiche un retour de flamme notable (CSI 300 : +19,3%) à partir de septembre, dès que le Politburo évoque des mesures d'aide aux banques, pouvant déboucher in fine sur un plan de 411 Mds € consacré à la consommation et à l'immobilier. Reste que la relative léthargie économique du pays pèse sur l'évolution des métaux industriels et en partie sur la conjoncture du Brésil (Ibovespa : -24,9%), son partenaire privilégié en matières premières ; ce qui participe au net recul des actions sud-américaines (MSCI Amérique latine : - 25,6%).

L'autre fait marquant de l'observation de la performance des indices mondiaux d'actions est sa quasi-linéarité sur l'année. Le seul véritable à-coup, vite absorbé, se situe dans le courant de l'été, lorsque les bourses affrontent un krach éclair le 5 août, quand la banque centrale japonaise (BOJ) engage une politique plus restrictive, qui entraîne le déboulement de positions d'arbitrages monétaires USD/ JPY dans des marchés trop peu liquides. Les marchés actions rebondissent dans le calme du fait de statistiques américaines, qui laissent augurer, cette fois, un atterrissage économique en douceur, et du discours, le 23 août, du Président de la FED à Jackson Hole, annonciateur d'un prochain pivot monétaire.

Ainsi, les marchés reprennent leur puissante ascension jusqu'en fin d'année, grâce aux annonces par les autorités chinoises d'un arsenal de mesures visant à relancer l'économie du pays par le biais des banques et de l'immobilier, ainsi qu'aux desserrements monétaires cumulés de la BCE et de la FED sur les quatre derniers mois de l'année. Ces puissants stimuli leur permettent d'affronter les vents contraires de fortes remontées des taux à 10 ans - qui atteignent plus de 4,60% aux Etats Unis -, alimentée en partie par le retour des incertitudes sur la soutenabilité des dettes publiques.

Concernant la moins bonne orientation du compartiment obligataire, la résistance de l'économie mondiale, l'instabilité politique de pays européens, les besoins de financements d'Etats dispendieux entretenant des doutes sur la soutenabilité de dettes souveraines, l'abaissement de la note de la France par les agences de notation et la perception de futures mesures jugées inflationnistes par Donald Trump aux Etats Unis, alimentent une nouvelles vagues de hausses des taux longs en fin de période, ramenant ceux-ci sur les points hauts annuels en fin d'année.

En matière de taux souverains, la France se distingue nettement. En effet, la dissolution de son Assemblée nationale le 9 juin intervient alors que l'agence Standard & Poor's avait détériorée en mai sa note souveraine de AA à AA-, aux vues de la détérioration de sa situation budgétaire. A plusieurs reprises, son taux 10 ans dépasse celui de la Grèce. Surtout, sur cette maturité, l'écart de rendement avec l'Allemagne passe d'un niveau d'environ 50 points de base à 80 points de base. Cette situation perdure d'autant plus que la note de crédit à long terme du pays se trouve à nouveau dégradée le 13 décembre par l'agence de notation Moody's aux vues de la situation politique et budgétaire.

En matière d'obligations privées, ces dernières affichent des performances sensiblement supérieures aux titres souverains, comme le reflètent les indices mondiaux de toutes les émissions en USD et en EUR : IBoxx \$ Corporates Overall: +9,82% ; IBoxx € Corporates Overall : +4,56%. En effet, l'appétence des investisseurs pour les actifs risqués se traduit pour la classe d'actifs par une diminution continue des primes de risque, qui atteignent leur niveau plancher des dix dernières années.

Politique de gestion

L'indice de référence de Covéa Multi Europe demeure le MSCI Europe dividendes nets réinvestis.

L'exposition actions peut évoluer sur une plage autorisée comprise entre 60 et 120%. Corrélativement, l'exposition des produits de taux fluctue dans une bande autorisée comprise entre 0 et 40%.

Le portefeuille comprend entre 40 et 50 positions pour assurer la diversification.

En 2024, les indices de grandes valeurs d'Europe de l'Ouest enregistrent des performances disparates. La zone euro supplante légèrement l'Europe hors euro. Les marchés allemands, belges, espagnols, grecs, italiens, hollandais, islandais et irlandais enregistrent des performances supérieures à 10% en euros alors que les places anglaises, suédoises et autrichiennes augmentent un peu plus modérément. Les marchés suisses, portugais et norvégiens évoluent non loin de l'équilibre. Les places françaises, danoises, finlandaises et luxembourgeoises ferment la marche.

L'instabilité, issue de la dissolution de l'Assemblée nationale française le 9 juin, impacte nettement la Place de Paris, dont l'évolution se dissocie visiblement, à partir de cette date, des fondamentaux des entreprises cotées. Les performances des autres indices de valeurs ouest européennes dérivent plus directement du style des titres qui les composent et de leurs structures sectorielles :

Les indices de valeurs décotées enregistrent un meilleur parcours que ceux des titres de croissance.

Les secteurs des banques, de l'assurance et des télécoms se trouvent particulièrement bien orientés. En revanche, ceux des ressources naturelles, de l'alimentaire et de l'automobile affichent des performances dégradées.

Au cours de l'année, l'euro se déprécie de 6,2% vis-à-vis du dollar américain.

En 2024, l'évolution des grandes capitalisations européennes s'établit en six phases, avec :

Un retrait jusqu'au 17/1

Une nette progression jusqu'au 6/6.

Une relative stagnation jusqu'au 31/7.

Un vif recul jusqu'au 5/8

Une reprise jusqu'au 27/9.

Une décrue jusqu'au terme de l'année.

L'exposition actions se situe en début d'année à un niveau de 91,2% et termine vers 99% fin décembre (+7,8 points). Elle évolue au sein d'une bande de fluctuation comprise entre 89 et 102%.

Sur le plan géographique, l'exposition du portefeuille à la zone Europe hors euro est maintenue stable jusqu'à mi-juin, tout en sortant progressivement jusqu'à mi-avril, le fonds d'actions britanniques Threadneedle UK Equity Income qui pesait 4,5% en début d'année. En effet, le dialogue avec les gérants de ce fonds n'a pas permis l'abandon de ses positions liées au tabac, afin de nous conformer à la charte ESG de Covéa Finance.

Par la suite, le ralentissement économique, induit par la dissolution le 9 juin de l'Assemblée nationale française, nous amène à augmenter tendanciellement l'exposition du portefeuille à la zone Europe hors euro, directement ou indirectement, via des fonds plus investis sur l'Europe entière.

Ainsi, au cours de l'année, l'exposition aux fonds actions de la zone Europe hors euro passe de 15,2% à 26,9% (+11,7 points). L'exposition aux fonds d'actions européennes progresse de 23,1% à 25,8% (+2,7 points). L'exposition aux fonds actions de la zone euro diminue de 44% à 40,9% (- 3,1 points). L'exposition aux fonds d'actions françaises se contracte de 8,9% à 5,4% (-3,5 points).

Face à une légère remontée des taux longs, les grandes valeurs européennes consolident jusqu'au 17 janvier.

Pour répondre à un rachat net de 19,7M€ début janvier, nous cédonons des parts de 37 fonds : entre autres de Threadneedle UK Equity Income, Covéa Actions Rendement, Covéa Actions Europe hors euro, Covéa Actions Croissance, Covéa Actions Aeris et Covéa Actions France. En accompagnement, nous clôturons des positions vendeuses en futures DJ EuroStoxx50 03/24, et acheteuses en futures FTSE 03/24.

Le 17 janvier, nous clôturons la moitié de la position vendeuse en futures DJ Eurostoxx 50, en achetant 3,78% de cet instrument, autour de 4400 points sur l'indice DJ EuroStoxx 50. En accompagnement et pour préparer le portefeuille à un éventuel rebond, nous réduisons la présence de deux fonds à moindre sensibilité actions et augmentons l'exposition à l'Europe hors euro de manière directe, via les actions britanniques ou via un fonds d'actions européennes. Ainsi arbitrons-nous la moitié de la position en Covéa Flexible ISR (-0,77%) et toute la ligne restante en DNCA Euro Dividend Grower (-0,35%) en faveur de l'ETF Amundi MSCI UK PAB (+0,77%) et d'Amundi MSCI Europe PAB Net Zéro Ambition (introduction en portefeuille de +0,35%).

Les indices de grandes capitalisations européennes progressent nettement jusqu'au 6 juin, car les investisseurs anticipent des baisses des taux monétaires de la FED et de la BCE plus tardives dans l'année.

Pour disposer à nouveau de plus de sensibilité aux marchés, nous sortons la position restante en Covéa Flexible ISR (-0,78%) le 22 janvier, et l'arbitrons en faveur de l'ETF Amundi MSCI UK PAB (+0,78%), à nouveau pour augmenter l'exposition à l'Europe hors euro.

L'exposition actions termine à 93,7% fin janvier.

Le 7 février, pour éviter un dépassement d'emprise de 10%, nous arbitrons partiellement l'ETF Amundi MSCI UK PAB (-0,43%) en faveur de futures FTSE 100 03/24 (+0,43%).

Le 9 février, pour accompagner la hausse d'encours de BNP Paribas Euro Climate Aligned, nous acquérons des parts supplémentaires (+0,35%) de ce fonds, en cédant des parts de Threadneedle UK Equity Income (-0,35%) utilisées comme source de fonds.

Pour satisfaire un rachat net de 9,7 M€ le 22 février, équivalent à 2,10% de l'encours de Covéa Multi Europe, nous puisons dans les liquidités pour un tiers du montant et nous cédons des titres pour les deux autres tiers. A cet effet, nous convertissons 2,75 M€ en euros au taux de 0,856 EUR/GBP et nous vendons des parts de Threadneedle UK Equity Income (-1,39%). Simultanément, pour maintenir quasi stable l'exposition aux valeurs britanniques, nous faisons l'acquisition de futures FTSE 100 03/24 (+0,95%).

Début mars, le poids de Covéa Actions Croissance augmente en relation avec son absorption de Covéa Actions Euro. Par ailleurs, nous continuons à céder des parts de Threadneedle UK Equity Income (-0,95%) pour acquérir des parts de Covéa Actions Europe hors euro (+0,95%). Dans le même temps, nous arbitrons partiellement Covéa Actions Rendement (-0,95%) en faveur de GS Europe Equity Income (+0,5%), plus exposé à l'Europe entière et de futures FTSE 100 03/24 (+0,45%).

Par ailleurs, nous roulons les futures DJ EuroStoxx 50 et FTSE 100 de l'échéance mars 2024 sur celle de juin 2024.

A la fin du premier trimestre, l'exposition actions du fonds ressort autour de 96,1%.

L'exposition aux fonds actions de l'Europe hors euro ressort autour de 15%

L'exposition aux fonds actions de l'Europe se situe autour de 23,5 %

L'exposition aux fonds actions de la zone euro se trouve autour de 48,4%

L'exposition aux fonds actions françaises approche de 9,2 %

Pour poursuivre notre sortie progressive du fonds Threadneedle UK Equity Income, nous arbitrons partiellement cette position à hauteur de 0,65% début avril, en faveur de futures FTSE 100 06/24. Par ailleurs, pour satisfaire un flux de rachats de 10,4M€, nous allégeons proportionnellement les lignes du portefeuille.

Pour satisfaire un rachat net de 5,2 M€ mi-avril, nous cédonsons cette fois toute la ligne restante de Threadneedle UK Equity Income (-0,79%) et des parts de Covéa Actions France (-0,34%).

Sur écart de performance entre deux Comités Multigestion, nous arbitrons partiellement mi-mai Covéa Actions Europe Opportunités (-0,35%) en faveur de Covéa Actions Croissance (+0,35%).

Fin mai, pour satisfaire des rachats nets de 15,6 M€, nous cédonsons proportionnellement les lignes du portefeuille à l'exception des positions longues en futures FTSE100 06/24 que nous maintenons.

Entre le 6 juin et fin juillet, les indices de grandes capitalisations européennes se maintiennent avec cependant beaucoup de volatilité, du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale française du 9 juin, du retrait du Président Biden au cours des élections présidentielles américaines, et de l'accentuation des troubles entre Israël et l'Iran. Au niveau micro économique, les résultats et perspectives d'entreprises apparaissent plus mitigés.

Mi-juin, en anticipation des résultats électoraux des législatives françaises des 30 juin et 7 juillet, nous augmentons le poids des actions nordiques, pour prévenir de possibles tensions obligataires au sein de la zone euro. A cet effet, nous arbitrons partiellement Covéa Actions Croissance (-1%), Covéa Actions France (-0,5%) et Lazard Small Cap euro (-0,5%), en faveur de Covéa Actions Europe Hors Euro (+1,5%) et du fonds d'actions scandinaves Norden SRI (+0,5%). Nous couvrons aussi le portefeuille en cédant des futures DJ EuroStoxx 50 (-1%).

A la fin du premier semestre, l'exposition actions du fonds s'établit autour de 95,5%.

L'exposition aux fonds actions de l'Europe hors euro ressort autour de 17%

L'exposition aux fonds actions de l'Europe se situe autour de 23,8 %

L'exposition aux fonds actions de la zone euro est autour de 46,7%

L'exposition aux fonds actions françaises approche de 8 %

La relative stabilité des indices de grandes valeurs européennes nous conduit à ne pas effectuer d'opération significative en juillet.

Les indices de grandes capitalisations européennes décrochent nettement et atteignent leur point bas le 5 août. En effet, les premiers jours d'août enregistrent un pic extrême de volatilité (niveau de 65 atteint par le VIX) sur tous les marchés à la suite de la décision de la BOJ d'engager une politique monétaire plus restrictive qui entraîne le déboulement de positions d'arbitrages monétaires USD/ JPY dans des marchés trop peu liquides.

Afin de bénéficier de la consolidation des indices de grandes capitalisations européennes nous acquérons le 5 août des futures DJ Eurostoxx50 09/24 (+2%).

A partir du 5 août, les grandes capitalisations européennes se reprennent et progressent nettement jusqu'à fin septembre, dans l'anticipation, puis la matérialisation de la baisse des taux monétaires des principales banques centrales. La BCE réduit le 12 septembre son taux de dépôt de 0,25% à 3,5% et la FED procède le 19 à son premier assouplissement depuis la pandémie due au Covid 19 à hauteur de 0,5% à 5%.

Alors que les marchés de grandes valeurs européennes repartent de l'avant, nous réduisons l'exposition aux actions françaises. Aussi le 9 août, arbitrons-nous partiellement Covéa Perspectives PME (-0,75%), Covéa Actions France (-0,35%) et Lazard Small Caps France (-0,15%) en faveur de Covéa Actions Croissance (+0,35%), Lazard Small Caps euro (+0,15%) et aussi de futures DJ Eurostoxx50 09/24 (+0,65%) et FTSE 100 09/24 (+0,75%).

Quelques jours avant le discours de Jérôme Powell à Jackson Hole, susceptible d'annoncer le retournement concret de la politique monétaire de la FED, nous augmentons le 20 août l'exposition actions du fonds (+0,85%), en satisfaisant un rachat net de 3,7 M€, en puisant dans les liquidités du compte courant euro (-0,85%).

Nous entreprenons ce même 20 août de réaménager significativement le portefeuille pour faire plus ressortir nos principales convictions de moyen terme, et aussi pour augmenter au global, l'exposition à la zone Europe hors euro. Par ailleurs, nous relevons la présence en portefeuille des fonds DPAM, pour tenir compte du rapprochement en cours entre Indosuez Wealth Management et la SGP Degroof Petercam. Ainsi, nous initions sept arbitrages partiels, d'une taille cumulée de +/- 2,9% : les trois principaux étant ceux de GS Europe Equity Income (-0,65%), DNCA Opportunités zone euro (-0,65%) et HSBC Actions Patrimoine (-0,50%) en faveur de GS Europe Sustainable Equity (+0,65%), DPAM Equities Europe Sustainable (+0,65%) et de HSBC Euro Equity Volatility (+0,50%). Parmi eux, nous introduisons la nouvelle position DPAM Equities Small Cap Europe Sustainable (+0,25%).

Nous continuons le réajustement du portefeuille le 30 août par de nouveaux arbitrages d'une taille cumulée de +/-3,75% : les trois principaux étant ceux de DNCA Opportunités zone euro (-0,95%), Covéa Aeris (-0,65%) et Covéa Terra (-0,65%) au bénéfice de Covéa Aqua (+0,95%), Pictet European Sustainable (+0,475%), ainsi que de DPAM Equities Europe Sustainable (+0,475%),

Le 2 septembre, nous poursuivons l'augmentation de l'exposition à l'Europe hors euro, spécifiquement au sein de la poche des petites et moyennes valeurs. Nous arbitrons partiellement Lazard Small Caps Euro SRI (-0,25%) en faveur de l'ETF Amundi Prime UK Mid & Small (introduction à +0,25%). Dans la foulée, nous acquérons 1 M€ le 4 septembre afin de reconstituer le compte courant en GBP.

Le poids de Covéa Actions Europe Opportunités augmente en relation avec son absorption de Covéa Actions Europe le 5/9.

Par la suite, nous roulons les futures DJ EuroStoxx 50 et FTSE 100 d'échéance 9/2024 sur celle de 12/2024.

A la fin du troisième trimestre, l'exposition actions du fonds ressort autour de 99,1%.

L'exposition aux fonds actions de l'Europe hors euro ressort autour de 18,7%

L'exposition aux fonds actions de l'Europe se situe autour de 25,1 %

L'exposition aux fonds actions de la zone euro est autour de 49,1%

L'exposition aux fonds actions françaises approche de 6,2%

Jusqu'en fin d'année, les indices de grandes valeurs européennes décroissent, sous l'action de tensions géopolitiques - croissantes entre Israël et l'Iran -, et obligataires. En effet, la sphère financière se trouve traversée par la thématique anxiogène de la soutenabilité des dettes publiques de part et d'autre de l'Atlantique ; d'autant plus en France où la situation politique et budgétaire pèse sur ses taux longs qui surpassent parfois ceux de la Grèce. La nette victoire à la présidentielle américaine de Donald Trump le 6 novembre et la baisse de 0,25% des taux FED le lendemain ne bénéficient pas aux marchés européens, étant donné les impacts potentiels d'une future guerre commerciale.

Les problématiques d'endettement de la France se trouvent de plus en plus mis sur le devant de la scène. Dès lors, nous souhaitons favoriser les actifs de la zone Europe hors euro en général, et de la Scandinavie en particulier. En effet, les pays nordiques disposent des ratios dettes / PIB les plus modérés en Europe.

Dans ce cadre, nous arbitrons partiellement le 7 octobre, Covéa Actions Rendement (-0,25%) en faveur de DNCA SRI Europe Growth (+0,25%) et aussi Covéa Actions Croissance (-1%), DNCA Opportunités Zone Euro (-1%), Oddo Génération (-0,50%), HSBC Actions Patrimoine (-0,50%) en faveur de Norden SRI (+2%), de l'ETF Amundi MSCI UK (+0,50%) et des futures SMI 12/2024 (introduction à +0,50%).

Pour effectuer une opération de change le 9 octobre visant à reconstituer le compte courant CHF, nous cédonsons préalablement des parts de Covéa Sécurité (-0,09%) et à nouveau de DNCA Opportunités Zone euro (-0,08%).

Nous achetons 200 000 CHF supplémentaires le 7 novembre, pour reconstituer à nouveau le compte courant CHF.

Le 8 novembre, nous cédonsons 0,25% de Covéa Actions Europe hors euro pour éviter un dépassement de poids en portefeuille de 10%. Néanmoins, afin de continuer à renforcer l'Europe hors euro, nous acquérons 2% de futures FTSE 100 et 1% de futures SMI 12/2024. En contrepartie, nous cédonsons des parts de 15 fonds d'actions eurolandaises ou françaises. Les opérations les plus significatives portent en particulier sur Covéa Actions Rendement (-0,41%), Covéa Actions Croissance (-0,34%), Covéa Aeris (-0,26%), Covéa Terra (-0,25%) ou encore GS Eurozone Equity Income (-0,21%).

Nous achetons 800 000 GBP le 14 novembre, pour reconstituer de nouveau le compte courant GBP.

En décembre, les taux longs progressent très sensiblement de part et d'autre de l'Atlantique. L'amplitude des réductions de taux de la BCE et de la FED (-0,25%), elles-mêmes accompagnées de discours préparant de moindres baisses en 2025, pèsent sur la tendance. Ainsi les marchés d'actions de grandes valeurs reculent légèrement.

Alors que les marchés des grandes capitalisations européennes connaissent un rebond temporaire début décembre, nous poursuivons l'accroissement d'exposition du portefeuille à la zone Europe hors euro. Aussi arbitrons-nous le 6 décembre des futures DJ EuroStoxx50 12/25 (-2,4%) au bénéfice de futures FTSE 100 12/25 (+1,6%) et SMI 12/25 (+0,8%).

Mi-décembre, nous roulons les futures FTSE 100, SMI et DJ EuroStoxx 50 résiduels de l'échéance 12/24 sur celles de 03/25.

Nous investissons 20,4 M€ de liquidités disponibles sur le compte courant euro, en Covéa Sécurité, au cours des derniers jours de l'année.

En définitive, l'année s'achève avec une exposition actions d'environ 99 %.

L'exposition aux fonds actions de l'Europe hors euro ressort autour de 26,9%

L'exposition aux fonds actions de l'Europe se situe autour de 25,8 %

L'exposition aux fonds actions de la zone euro est autour de 40,9%

L'exposition aux fonds actions françaises approche de 5,4%

Perspectives

La trajectoire des marchés financiers en 2025 devrait à nouveau être conditionnée à l'évolution des politiques monétaires des principales banques centrales mondiales, ainsi qu'aux facteurs politiques et géopolitiques influant sur les trajectoires économiques et la confiance des investisseurs mondiaux.

Plus spécifiquement, l'environnement géopolitique sera dominé par le retour de Donald Trump au pouvoir aux Etats Unis. Sa volonté, d'une part de s'impliquer pour tenter de mettre fin à certains conflits armés, et d'autre part, d'accroître la pression sur ses partenaires commerciaux au travers d'une politique économique qui place les tarifs douaniers au cœur de sa stratégie détermineront les grandes lignes géopolitiques. Ces éléments ne seront sans doute pas négligeables sur la volatilité des marchés.

D'un point de vue politique, la zone Euro continuera d'alimenter notre vigilance. Les deux « ex moteurs » de la dynamique Européenne (France et Allemagne) vont évoluer dans un contexte d'instabilité forte, aussi bien lié aux élections à venir en Allemagne (et les conséquences sur une éventuelle redéfinition de la politique économique), qu'à la capacité du nouveau gouvernement Français de gagner la confiance du parlement et de rassurer les investisseurs sur la trajectoire de la dette. Sur la scène internationale, les sujets politiques continueront d'accompagner nos vigilances, à l'image des risques qui ont récemment surgi en Corée du Sud et au Canada.

Enfin, sur le plan des politiques monétaires, l'accentuation des différences de trajectoires économiques et inflationnistes entre les blocs régionaux (Amérique, Asie, Europe), constitue autant de raisons de voir naître des divergences en matière de taux directeurs. Alors que l'inflation ne semble pas avoir dit son dernier mot aux Etats Unis (sur fonds de tensions salariales toujours existantes et de risques associés aux mesures mises en place par la nouvelle administration), la Réserve Fédérale devrait être considérablement contrainte dans la normalisation de sa politique monétaire. A l'inverse, en Europe, la BCE paraît conserver plus de latitude, notamment dans un contexte d'une croissance économique toujours peu robuste. Au Japon, les tensions salariales semblent de nature à entraîner une hausse des taux directeurs, tandis que la Chine devrait mettre tout en œuvre pour palier à d'éventuels risques financiers et immobiliers, tout en tentant de redynamiser sa croissance.

Au-delà de l'orientation des taux directeurs, les banques centrales devraient également être plus vocales sur la fin de leurs politiques de resserrement quantitatif, quoique l'ampleur des déficits des Etats et l'importance des dettes souveraines à refinancer pourraient être constitutifs d'un risque systémique et donc contraindre les banques centrales dans leur désengagement.

Dans ce contexte, nos choix resteront orientés autour de la déclinaison de nos Perspectives Economiques et Financières. Nous privilégions un scénario de repentification des courbes souveraines. Dans ce contexte de taux, nos investissements restent orientés autour des grands thèmes stratégiques, tels que la réorganisation du complexe énergétique mondial, la criticité des infrastructures et de l'accès aux matières premières.

Enfin compte tenu du différentiel de croissance entre les différents blocs régionaux (assis sur des facteurs de long terme sous-jacent tels que l'accès à l'énergie, au financement et à la main d'œuvre), nous maintenons une préférence pour les investissements directement ou indirectement exposés à l'économie américaine.

Performances OPC

En 2024, la performance de COVEA MULTI EUROPE a été de 1,75 % pour la part IC, de 1,03 % pour la part AC.

La performance de son indice de référence, MSCI Europe dividendes nets réinvestis, a été de 8,59 %.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

Techniques de gestion efficace de portefeuille

Le fonds n'a pas eu recours pour l'exercice 2024, à des techniques de gestion efficace de portefeuille (par le biais d'opérations de cessions d'acquisitions temporaires de titres ou par le recours à des instruments financiers dérivés de gré à gré) et aucune garantie financière (autrement qu'en espèces), n'a été reçue à ce titre. Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés:

- Change à terme : néant
- Future : + 20 973 011,72 EUR
- Options : néant
- Swap : néant

Sur la partie actions, le fonds détient une position courte sur des futures Euro Stoxx 50 d'échéance mars 2025 pour -20 256 150 EUR soit -4,89% du portefeuille. Il détient aussi une position longue sur des futures FTSE 100 03/25 pour 26 341 210 GBP soit 7,66% du portefeuille, ainsi qu'une autre position longue sur des futures SMI 03/25 pour 8 905 050 CHF soit 2,28% du portefeuille.

Informations complémentaires (PEA, autres ...)

Néant

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations sur la politique de sélection des intermédiaires d'exécution et la politique d'exécution

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires d'exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ses Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Exercice des droits de vote

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Informations en matière extra-financière

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 6)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette réglementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

- article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestionne porte pas sur un investissement durable. Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 6 (autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable).

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance.

Le suivi des risques en matière de durabilité est intégré dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance. La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COLUMBIA THREADNEEDLE LUX I SICAV UK EQUITY INCOME	-	21 606 479,78
COVEA FINANCE SECURITE C	20 403 775,00	417 062,52
COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	11 080 641,61	5 642 011,66
COVEA ACTIONS CROISSANCE I	3 107 268,59	12 708 239,32
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI UK IMI SRI PAB	10 213 459,09	2 935 501,29
DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO FCP	-	12 986 936,07
COVEA ACTIONS RENDEMENT	1 088 453,40	10 247 744,30
NORDEN SRI SICAV	10 850 288,14	414 461,52
GOLDMAN SACHS FUNDSSICAV GOLDMAN SACHS EUROPE EQUITY INCOME	4 397 312,64	5 707 972,91
COVEA FLEX ISR C ACT C	-	7 277 652,39

Rapport 2024 relatif à la politique de rémunération de Covéa Finance

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2024, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2024) s'est élevé à 15 701 263 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 13 025 234 euros soit 83% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 676 029 euros, soit 17% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totales. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2024, 130 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 431 066 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2024.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fonds.

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinaires issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en

combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DE GOUVERNANCE

I. Gouvernance au 31 décembre 2024

Conseil d'administration :

- Madame Valérie PIQUET-GAUTHIER Présidente Directrice Générale,
- GMF ASSURANCES représentée par Madame Sophie LANDAIS,
- MAAF ASSURANCES SA représentée par Monsieur Arnaud BROSSARD,
- MMA IARD représentée par Madame Catherine LOUIS MORICE.

Commissaires aux comptes :

- DELOITTE ET ASSOCIES représentée par Monsieur Olivier GALIENNE.

II. Informations concernant les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société figure ci-dessous :

LISTE DES MANDATS DE VALERIE PIQUET-GAUTHIER AU 31/12/2024

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA FLEXIBLE ISR	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Président Directeur général - Administrateur	
COVEA MULTI EUROPE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Président Directeur général - Administrateur	

LISTE DES MANDATS D'ARNAUD BROSSARD AU 31/12/2024

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA Actions Amérique	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Actions France	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Actions Japon	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Actions Monde	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Euro Souverain	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Moyen Terme	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Multi Europe	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Oblig Inter	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Obligations	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Perspectives Entreprises	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Flexible ISR	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Sécurité	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA

LISTE DES MANDATS DE SOPHIE LANDAIS AU 31/12/2024

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA Actions Amérique	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions France	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions Japon	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions Monde	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Euro Souverain	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Flexible ISR	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Moyen Terme	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Multi Europe	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Oblig Inter	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Obligations	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Perspectives Entreprises	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Real Estate Développement I	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président - Gérance	
COVEA Sécurité	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES

LISTE DES MANDATS DE CATHERINE LOUIS MORICE AU 31/12/2024

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
ASSURLAND.COM	SOCIETE ANONYME	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	COVEA COOPERATIONS
COVEA ACTIONS AMÉRIQUE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA ACTIONS FRANCE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA ACTIONS JAPON	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA ACTIONS MONDE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA EURO SOUVERAIN	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA INVEST	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
COVEA MOYEN TERME	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA MULTI EUROPE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA OBLIG INTER	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA OBLIGATIONS	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA FLEXIBLE ISR (EX COVEA SELECTIF)	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA SÉCURITÉ	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
CLARIANE ET PARTENAIRES IMMOBILIER 9	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	CONSEIL DE SURVEILLANCE	Membre du Conseil de surveillance	
COVEA INVEST	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
GESTION D'ENCOURS DE CREDITS IMMOBILIERS (GECI)	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE	PRESIDENCE	Président	
GMF RECOUVREMENT	SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE	GERANCE	Gérant	
IENA INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS SAS	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
MMA PARTICIPATIONS	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
SACEP	SOCIETE ANONYME	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Président Directeur général	

III. Conventions visées à l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

IV. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

V. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président et de directeur général.

VI. Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Valérie PIQUET-GAUTHIER

Le mandat d'administrateur de Madame Valérie PIQUET-GAUTHIER arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale.

Nous vous proposons de renouveler ledit mandat pour une période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030.

VII. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

Le mandat du Cabinet DELOITTE ET ASSOCIES représenté par Olivier GALIENNE, Commissaire aux comptes, est arrivé à échéance.

Le conseil d'administration de Covéa Multi Europe du 12 février 2025 a renouvelé le mandat du Cabinet DELOITTE ET ASSOCIES en qualité de Commissaire aux comptes pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030.

RÉSOLUTIONS

Assemblée Générale Mixte du 16 avril 2025

Projet de texte des résolutions

A titre ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale constate que les revenus nets de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à

-2 188 881,50 euros. Compte tenu de l'absence de report à nouveau et après intégration des régularisations, les revenus nets s'élèvent à -2 085 338,54 euros.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions du prospectus, décide de les affecter comme suit :

- actions A : -814 652,63 euros au compte de capitalisation ;
- actions I : -1 270 685,91 euros au compte de capitalisation.

L'Assemblée Générale prend acte que la Sicav n'a effectué aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale constate que les plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 37 108 844,99 euros et décide, conformément aux dispositions du prospectus, de les affecter comme suit :

- actions A : 6 639 307,09 euros au compte de capitalisation ;
- actions I : 30 469 537,90 au compte de capitalisation.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et sur le gouvernement d'entreprise, approuve les termes desdits rapports.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide sur proposition du Conseil d'Administration de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Valérie Piquet Gauthier, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

A titre extraordinaire :

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de modifier l'article 27 des statuts « **Modalités d'affectation des sommes distribuables** » de la manière suivante :

« *Le conseil d'administration arrête le résultat net de l'exercice qui, conformément aux dispositions de la loi, est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence rémunération prévue à l'article L.225-45 du Code de commerce et tous les autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la Sicav, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion ainsi que de la charge des emprunts et des dotations éventuelles aux amortissements. Il arrête également le montant net des plus-values réalisées durant l'exercice.*

Les sommes distribuables sont égales :

1. *au résultat revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos ;*
2. *et à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2013, aux plus-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours de l'exercice antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.*

Les sommes distribuables mentionnées ci-dessus au 1) et au 2) peuvent le cas échéant être distribuées, en tout ou partie, indépendamment de l'autre.

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2023, le « résultat net » inclut :

- *les revenus nets ;*
- les plus ou moins-values réalisées nettes de frais ;*
- *les plus ou moins-values latentes nettes ;*
- *les acomptes sur dividendes sur chacune des trois poches précédentes.*

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des sommes distribuables pour chacune des catégories d'actions existantes en conformité avec les dispositions du prospectus.

Le cas échéant, la mise en paiement du dividende doit avoir lieu dans le mois suivant l'assemblée ayant approuvé les comptes.

Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes dans la limite des revenus comptabilisés à la date de décision. »

A titre ordinaire et extraordinaire :

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

COVEA MULTI EUROPE

Société d'Investissement à Capital Variable

8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COVEA MULTI EUROPE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €.
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
S72 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 82 S72 028 041
Une entité du réseau Deloitte



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la



convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Deloitte.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le **11 avril 2025**

Paris La Défense, le **11 avril 2025**

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN**Actif**

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	412 437 837,77	-
OPCVM	412 437 837,77	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 294 111,67	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	413 731 949,44	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 652 149,80	-
Comptes financiers	2 343 759,27	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	4 995 909,07	-
Total Actif I + II	418 727 858,51	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN**Passif**

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	410 528 112,13	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,01	-
Résultat net de l'exercice	6 671 417,94	-
Capitaux propres I	417 199 530,08	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	1 294 111,67	-
Emprunts		
Autres passifs éligibles (C)		
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	1 294 111,67	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	234 216,76	-
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	234 216,76	-
Total Passifs: I + II + III + IV	418 727 858,51	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	38 047,14	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	388 439,01	-
Sous-total Produits sur opérations financières	426 486,15	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-21,73	-
Sous-total charges sur opérations financières	-21,73	-
Total Revenus financiers nets (A)	426 464,42	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	194 637,49	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 809 983,41	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 615 345,92	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-2 188 881,50	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	103 542,96	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-2 085 338,54	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	38 739 810,07	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-17 225,87	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	38 722 584,20	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 613 739,22	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	37 108 844,98	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-27 778 965,18	-
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	7 231,25	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-27 771 733,93	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-580 354,57	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-28 352 088,50	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	6 671 417,94	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est de réaliser sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI Europe exprimé en euro (calculé au cours de clôture, dividendes nets réinvestis) en étant exposé sur les marchés actions des pays de l'Union européenne.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Actif net total	417 199 530,08	475 188 418,72	572 630 763,02	767 929 761,77	651 233 913,84
	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
PART AC					
FR0000939852					
Actif net	74 412 185,69	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	1 219 880,1127	1 919 639,1987	3 494 016,9623	4 647 283,5418	4 750 598,6105
Valeur liquidative unitaire	60,99	60,37	53,98	64,96	54,84
Distribution unitaire sur revenu net (<i>y compris acomptes</i>)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (<i>y compris acomptes</i>)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (<i>personnes physiques</i>) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4,78	3,70	3,61	1,57	-0,05

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
PART IC					
FR0010567495					
Actif net	342 787 344,39	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	1 719 028,00	1 833 408	2 206 662	2 240 900	2 240 900
Valeur liquidative unitaire	199,40	195,97	174,02	207,96	174,34
Distribution unitaire sur revenu net (<i>y compris acomptes</i>)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (<i>y compris acomptes</i>)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (<i>personnes physiques</i>) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	16,99	13,26	12,84	6,38	0,93

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31.12.2024	*29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Libellé part 03					
Code isin part 03					
Actif net	-	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	-	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (<i>y compris acomptes</i>)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (<i>y compris acomptes</i>)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (<i>personnes physiques</i>) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation et comptabilisation des actifs

1 - Méthodes d'évaluation :

Le calcul de la valeur liquidative de la part et/ou action est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

Règles générales

- Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.
- Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilés

- Les valeurs mobilières de type « Actions et valeurs assimilées » négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au cours de clôture de leur marché principal.
- Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au prix du marché sur la base de cours contribués.

- Les titres de créances négociables (TCN) et valeurs assimilées :
 - i. Les bons du trésor et valeurs assimilées (BTF, T-bill, Letras, BOTS etc...) ainsi que les titres négociables à moyen terme et valeurs assimilées dont l'échéance est supérieure à un an sont évalués selon un prix de marché sur la base de cours contribués.
 - ii. Les titres négociables à court terme et valeurs assimilées (ECP, NEU CP etc...) dont l'échéance est inférieure à un an sont évalués quotidiennement via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement.
- Parts et actions d'OPC : Les actions de SICAV et parts de Fonds Communs de Placement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Contrats financiers

- Opérations portant sur des instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociées sur les marchés organisés :
Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées au cours de compensation ou à leur valeur de marché.
- Opérations de gré à gré :
Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisées par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées aux conditions de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Acquisition temporaire de titres : Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.
- Cessions temporaires de titres : Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus.

Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Garanties financières et appels de marge : Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market). Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix du marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

2 - Méthode de comptabilisation :

Méthode de comptabilisation des revenus

De ces revenus sont déduits :

- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements.

Les revenus sont constitués par :

- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements.

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'OPCVM est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

Changements intervenus :

- Prise en charge des frais liés aux travaux menés par le Commissaire aux comptes, des frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label, ainsi que des frais d'agent fiscal par le fonds

Changements à intervenir :

- Prise en charge des frais valorisateur par le fonds

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation des actions A et I ainsi que des plus-values nettes.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	475 188 418,72	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (<i>y compris la commission de souscription acquise à l'OPC</i>) ⁽¹⁾	1 214 112,04	-
Rachats (<i>sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC</i>)	-67 964 969,45	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 188 881,50	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	38 722 584,20	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-27 771 733,93	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	417 199 530,08	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART AC

FR0000939852	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	19 565,6261	1 214 112,04
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-719 324,7121	-43 959 008,45
Solde net des souscriptions/rachats	-699 759,086	-42 744 896,41

PART AC

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART IC

FR0010567495	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-114 380	-24 005 961,00
Solde net des souscriptions/rachats	-114 380	-24 005 961,00

PART IC

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

Libellé part 03

Code isin part 03	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-

Libellé part 03

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative
						EUR
FR0000939852	PART AC	Capitalisable	EUR	74 412 185,69	1 219 880,1127	60,99
FR0010567495	PART IC	Capitalisable	EUR	342 787 344,39	1 719 028	199,40

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	20 294,84	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	20 294,84	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 343,76	-	-	-	2 343,76
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	2 343,76

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 343,76	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 343,76	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	GBP+/-	CHF+/-	NOK+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 518,00	-	-	-	-
Comptes financiers	449,59	346,72	276,76	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	1 967,59	346,72	276,76	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net			

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

La société de gestion peut être sollicitée. Dans ce cas, les règles appliquées par celle-ci seront mentionnées.

(1) les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.
 Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et tires donnés en garantie).
 Les acquisition temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
BE0948492260	DPAM B SICAV EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	Degroof Petercam Asset Management S.A	Actions	Belgique	EUR	18 840 669,50
BE0948494282	DPAM B SICAV EQUITES EUROPE SMALL CAPS SUST SICAV	Degroof Petercam Asset Management S.A	Actions	Belgique	EUR	1 085 071,68
FR0000174310	LAZARD SMALL CAPS EURO SRI	Lazard Freres Gestion	Actions	France	EUR	6 780 485,04
FR0000299356	NORDEN SRI SICAV	Lazard Freres Gestion	Actions	France	EUR	14 563 331,27
FR0000441628	COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	39 562 742,52
FR0000441685	COVEA ACTIONS EUROPE OPPOTUNITES PART A	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	8 985 203,51
FR0000931412	COVEA FINANCE SECURITE C	COVEA FINANCE	Monétaire	France	EUR	20 422 850,00
FR0007483474	COVEA ACTIONS RENDEMENT	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	26 701 504,92
FR0010152967	THEMATICS AAA CONSUMER	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	Actions	France	EUR	4 541 126,94
FR0010227272	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED FCP	HSBC GLOBAL AM	Actions	France	EUR	12 434 620,93
FR0010251108	ODDO AVEN EUR CI EU PARTS FCP	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	Actions	France	EUR	2 505 614,10
FR0010262436	OBJECTIF SMALL CAPS FRANCE	LAZARD FRERES GESTION	Actions	France	EUR	793 180,73
FR0010482984	QUADRATOR SRI	MONTPENSIER	Actions	France	EUR	8 137 668,22
FR0010567529	COVEA ACTIONS EUROPE OPPORT I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	11 617 763,61
FR0010567537	COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES SICAV ACT I 4 DECIMALES	Covea Finance	Actions	France	EUR	10 798 242,80
FR0010576728	ODDO BHF GENERATION B	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	Actions	France	EUR	4 327 540,05
FR0010959742	BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND ISR FCP	BNP Paribas Asset Management	Actions	France	EUR	7 935 248,65
FR0011120377	COVEA ACTION FRANCE PART I	Covea Finance	Actions	France	EUR	8 004 769,47
FR0011235340	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSN	HSBC Global Asset Management (France)	Actions	France	EUR	9 054 709,28

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013073731	BEST BUSS MDELS IC 4DECIMALES SICAV	Montpensier Finance	Actions	France	EUR	9 756 442,92
FR0013135449	HSBC ACTIONS PATRIMOINE FCP	HSBC GLOBAL AM	Actions	France	EUR	2 748 383,82
FR0013270345	DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO FCP	DNCA FINANCE	Actions	France	EUR	903 349,70
FR0013312642	COVEA AERIS PART I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	17 320 155,12
FR0013312659	COVEA AERIS PART A	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	240,84
FR0013312667	COVEA AQUA PART A	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	261,74
FR0013312675	COVEA AQUA PART I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	12 241 705,27
FR0013312683	COVEA SOLIS I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	12 887 708,76
FR0013312709	COVEA SOLIS A	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	288,82
FR0013312717	COVEA TERRA PART A	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	259,50
FR0013312733	COVEA TERRA PART I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	16 022 889,13
FR0013343100	DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO FCP	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	Actions	France	EUR	7 005 372,92
FR0013367182	COVEA ACTIONS CROISSANCE I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	23 124 087,00
FR0013499043	BNP PARIBAS EUR CLIMATE ALIGNED FCP	BNP Paribas Asset Management	Actions	France	EUR	11 882 678,45
LU0144509550	PICTET SICAV QUEST EUROPE SUSUTAINABLE EQUITIES	Pictet Asset Management (Europe) S.A	Actions	Luxembourg	EUR	21 184 218,60
LU0191250090	GOLDMAN SACH FUNDS SICAV GOLMAN SACHS EUROZONE INCOME	Goldman Sachs Asset Management	Actions	Luxembourg	EUR	13 874 462,00
LU0205353187	GOLDMAN SACHS FUNDSSICAV GOLDMAN SACHS EUROPE EQUITY INCOME	Goldman Sachs Asset Management	Actions	Luxembourg	EUR	4 222 867,84
LU0870553533	DNCA INVEST SICAV SRI EUROPE GROWTH	DNCA Finance	Actions	Luxembourg	EUR	10 428 678,24
LU0991964247	GOLDMAN SACHS FUNDS SICAV GOLMAN SACHS EUROPE SUSTAINABLE E	Goldman Sachs Asset Management	Actions	Luxembourg	EUR	5 478 356,16
LU1366712351	DNCA INVEST SICAV ARCHER MID CAP EUROPE	DNCA Finance	Actions	Luxembourg	EUR	6 846 815,93

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1437019992	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAVMSCI EUROPEAN CLIMATE TRANSITION	Amundi Luxembourg S.A	Fonds indiciel	Luxembourg	EUR	2 693 389,86
LU1437025023	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI UK IMI SRI PAB	Amundi Luxembourg S.A	Fonds indiciel (ETF)	Luxembourg	EUR	15 679 587,60
LU2182388152	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI PRIME UK MID AND SMALL	Amundi Luxembourg S.A	Fonds indiciel (ETF)	Luxembourg	GBP	1 043 294,33
Total						412 437 837,77

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31.12.2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	2 532 601,93
Frais de gestion	65 090,26
Souscription à recevoir	54 457,61
Total des créances	2 652 149,80
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-230 926,27
Dépôts de garantie	-
Rachat à payer	-3 290,49
Total des dettes	-234 216,76
Total des créances et dettes	2 417 933,04

Frais de gestion, autres frais et charges

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc....) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière TTC	Actif net	Part A : 1,30 % maximum Part I : 0,80 % maximum
Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	0,02 % maximum
Frais indirects maximum TTC (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,50 %
Commissions de mouvement**	Prélèvement sur chaque transaction	OPC: Néant ETF : 0,07% maximum Actions : de 0 à 0,09% maximum prélevés par l'intermédiaire sur l'opération achat/vente
Prélevée par l'intermédiaire sur l'opération d'achat/vente d'actions	Commission/forfait par lot	Futures : Commission de 3,30 € maximum par contrat futures (à la charge de l'OPC) et/ou par lot
Prélevée selon les opérations/instruments par l'intermédiaire	Montant	Obligations/TCN : Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

* Les frais de fonctionnement sont supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes qui sont supportés par le fonds, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, ainsi que des éventuels frais fiscaux ("Tax agent" local).

** Cette tarification est fonction des actifs éligibles à l'actif de votre fonds.

L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais de fonctionnement et autres services pour lesquels le prélèvement en frais réels a été choisi qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile ; l'information des porteurs de parts pouvant alors être réalisée par tout moyen. Cette information sera publiée préalablement à la prise d'effet de la majoration.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, veuillez-vous reporter à la section « Frais » de votre Document d'Informations Clés (DIC).

PART AC

FR0000939852	31.12.2024
Frais fixes	994 969,49
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	35 888,62

PART IC

FR0010567495	31.12.2024
Frais fixes	1 815 013,92
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	158 748,87

Libellé part 03

Code isin part 03	31.12.2024
Frais fixes	-
Frais fixes en % actuel	-
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Libellé part 04

Code isin part 04	31.12.2024
Frais fixes	-
Frais fixes en % actuel	-
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (<i>par nature de produit</i>)	31.12.2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31.12.2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements		
FR0011120377	COVEA ACTION FRANCE PART I	8 004 769,47
FR0013367182	COVEA ACTIONS CROISSANCE I	23 124 087,00
FR0000441628	COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	39 562 742,52
FR0010567529	COVEA ACTIONS EUROPE OPPORT I	11 617 763,61
FR0000441685	COVEA ACTIONS EUROPE OPPOTUNITES PART A	8 985 203,51
FR0007483474	COVEA ACTIONS RENDEMENT	26 701 504,92
FR0013312659	COVEA AERIS PART A	240,84
FR0013312642	COVEA AERIS PART I	17 320 155,12
FR0013312667	COVEA AQUA PART A	261,74
FR0013312675	COVEA AQUA PART I	12 241 705,27
FR0000931412	COVEA FINANCE SECURITE C	20 422 850,00
FR0010567537	COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES SICAV ACT I 4 DECIMALES	10 798 242,80
FR0013312709	COVEA SOLIS A	288,82
FR0013312683	COVEA SOLIS I	12 887 708,76
FR0013312717	COVEA TERRA PART A	259,50
FR0013312733	COVEA TERRA PART I	16 022 889,13
Total		207 690 673,01

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-2 085 338,54	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-2 085 338,54	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-2 085 338,54	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART AC

FR0000939852	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-814 652,63	-
Total	-814 652,63	-

* Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART IC

FR0010567495	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 270 685,91	-
Total	-1 270 685,91	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Libellé part 03

Code isin part 03	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	37 108 844,98	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	37 108 844,98	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,01	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	37 108 844,99	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART AC

FR0000939852	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	6 639 307,08	-
Total	6 639 307,09	-

* Information relative aux acomptes versés

Acomptes unitaires versés

** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts

Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART IC

FR0010567495	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	30 469 537,90	-
Total	30 469 537,90	-

*** Information relative aux acomptes versés**

Acomptes unitaires versés

**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**

Nombre d'actions ou parts

Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Libellé part 03

Code isin part 03	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (*hors IFT*)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			412 437 837,77	98,86
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			412 437 837,77	98,86
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI UK IMI SRI PAB	EUR	18 814	15 679 587,60	3,76
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI PRIME UK MID AND SMALL	GBP	40 269	1 043 294,33	0,25
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV MSCI EUROPEAN CLIMATE TRANSITION	EUR	1 486	2 693 389,86	0,65
BEST BUSS MDELS IC 4DECIMALES SICAV	EUR	22 652	9 756 442,92	2,34
BNP PARIBAS EUR CLIMATE ALIGNED FCP	EUR	785	11 882 678,45	2,85
BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND ISR FCP	EUR	2 807	7 935 248,65	1,90
COVEA ACTION FRANCE PART I	EUR	37 632,3138	8 004 769,47	1,92
COVEA ACTIONS CROISSANCE I	EUR	180 304,7719	23 124 087,00	5,54
COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	EUR	469 476	39 562 742,52	9,48
COVEA ACTIONS EUROPE OPPORT I	EUR	43 763	11 617 763,61	2,78
COVEA ACTIONS EUROPE OPPOTUNITES PART A	EUR	92 269,4959	8 985 203,51	2,15
COVEA ACTIONS RENDEMENT	EUR	155 052	26 701 504,92	6,40
COVEA AERIS PART A	EUR	2	240,84	-
COVEA AERIS PART I	EUR	134 296	17 320 155,12	4,15
COVEA AQUA PART A	EUR	2	261,74	-
COVEA AQUA PART I	EUR	87 497	12 241 705,27	2,93
COVEA FINANCE SECURITE C	EUR	87 500	20 422 850,00	4,89
COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES SICAV ACT I 4 DECIMALES	EUR	41 144	10 798 242,80	2,59
COVEA SOLIS A	EUR	2	288,82	-
COVEA SOLIS I	EUR	83 394	12 887 708,76	3,09
COVEA TERRA PART A	EUR	2	259,50	-
COVEA TERRA PART I	EUR	115 447	16 022 889,13	3,84
DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO FCP	EUR	52	7 005 372,92	1,68
DNCA INVEST SICAV ARCHER MID CAP EUROPE	EUR	29 023	6 846 815,93	1,64
DNCA INVEST SICAV SRI EUROPE GROWTH	EUR	35 956	10 428 678,24	2,50
DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO FCP	EUR	6 787	903 349,70	0,22
DPAM B SICAV EQUITES EUROPE SMALL CAPS SUST SICAV	EUR	3 234	1 085 071,68	0,26
DPAM B SICAV EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	EUR	38 333	18 840 669,50	4,52
GOLDMAN SACH FUNDS SICAV GOLMAN SACHS EUROZONE INCOME	EUR	13 660	13 874 462,00	3,33
GOLDMAN SACHS FUNDSSICAV GOLDMAN SACHS EUROPE EQUITY INCOME	EUR	6 208	4 222 867,84	1,01

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
GOLDMAN SACHS FUNDS SICAV GOLDMAN SACHS EUROPE SUSTAINABLE E	EUR	432	5 478 356,16	1,31
HSBC ACTIONS PATRIMOINE FCP	EUR	1 638	2 748 383,82	0,66
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED FCP	EUR	17	12 434 620,93	2,98
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSN	EUR	692	9 054 709,28	2,17
LAZARD SMALL CAPS EURO SRI	EUR	7 588	6 780 485,04	1,63
NORDEN SRI SICAV	EUR	56 713	14 563 331,27	3,49
OBJECTIF SMALL CAPS FRANCE	EUR	289	793 180,73	0,19
ODDO AVEN EUR CI EU PARTS FCP	EUR	6	2 505 614,10	0,60
ODDO BHF GENERATION B	EUR	15	4 327 540,05	1,04
PICTET SICAV QUEST EUROPE SUSUTAINABLE EQUITIES	EUR	47 780	21 184 218,60	5,08
QUADRATOR SRI	EUR	18 467	8 137 668,22	1,95
THEMATICS AAA CONSUMER	EUR	14	4 541 126,94	1,09
Total			412 437 837,77	98,86

INVENTAIRES DES IFT (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Actif	Passif	Montant de l'exposition en Euro (*)		
			Devises à recevoir (+)	Devise	Devises à livrer (-)
-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
EURO STOXX 0325	-415	442 190,00	-	-20 318 317,00
FTSE 100 IN 0325	322	-	740 659,45	31 122 407,92
SWISS MKT INDEX 0325	77	-	111 262,22	9 490 749,04
Sous total		442 190,00	851 921,67	20 294 839,96
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		442 190,00	851 921,67	20 294 839,96

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Swaps				-
Sous total		-	-	-
Autres instruments				-
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				-
Sous total		-	-	-
Options				-
Sous total		-	-	-
Swaps				-
Sous total		-	-	-
Autres instruments				-
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				-
Sous total		-	-	-
Options				-
Sous total		-	-	-
Swaps				-
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Autres instruments				+/-
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)		
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures				-	
Sous total		-	-	-	
Options				-	
Sous total		-	-	-	
Swaps				-	
Sous total		-	-	-	
Autres instruments				-	
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	412 437 837,77
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-409 731,67
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	5 847 830,74
Autres passifs (-)	-676 406,76
Total = actif net	417 199 530,08

COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023

BILAN actif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	464 228 901,92	562 073 450,04
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	463 794 808,66	561 247 775,04
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	434 093,26	825 675,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS		
Créances	2 757 748,58	1 656 293,58
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 757 748,58	1 656 293,58
Comptes financiers	8 917 228,50	10 077 083,30
Liquidités	8 917 228,50	10 077 083,30
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	475 903 879,00	573 806 826,92

BILAN passif

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	443 751 969,09	531 631 106,35
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	33 843 179,54	45 166 200,14
• Résultat de l'exercice	-2 406 729,91	-4 166 543,47
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	475 188 418,72	572 630 763,02
Instruments financiers	434 093,26	825 675,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	434 093,26	825 675,00
Autres opérations	-	-
Dettes	281 367,02	350 388,90
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	281 367,02	350 388,90
Comptes financiers		
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	475 903 879,00	573 806 826,92

HORS-bilan

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	36 025 990,00	20 628 250,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	5 890 673,72	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	519 693,96	24 164,57
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	519 693,96	24 164,57
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-	-40 294,95
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-	-40 294,95
Résultat sur opérations financières (I - II)	519 693,96	-16 130,38
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3 062 717,92	-4 206 425,37
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 543 023,96	-4 222 555,75
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	136 294,05	56 012,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-2 406 729,91	-4 166 543,47



1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et comptabilisation des actifs

1 - Méthodes d'évaluation :

Le calcul de la valeur liquidative de la part et/ou action est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

Règles générales

- Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.
- Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilés

- Les valeurs mobilières de type « Actions et valeurs assimilées » négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au cours de clôture de leur marché principal.
- Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au prix du marché sur la base de cours contribués.
- Les titres de créances négociables (TCN) et valeurs assimilées :
 - i. Les bons du trésor et valeurs assimilées (BTF, T-bill, Letras, BOTS etc...) ainsi que les titres négociables à moyen terme et valeurs assimilées dont l'échéance est supérieure à un an sont évalués selon un prix de marché sur la base de cours contribués.
 - ii. Les titres négociables à court terme et valeurs assimilées (ECP, NEU CP etc...) dont l'échéance est inférieure à un an sont évalués quotidiennement via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement.
- Parts et actions d'OPC : Les actions de SICAV et parts de Fonds Communs de Placement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Contrats financiers

- Opérations portant sur des instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociées sur les marchés organisés :

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées au cours de compensation ou à leur valeur de marché.
- Opérations de gré à gré :

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisées par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées aux conditions de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Acquisition temporaire de titres : Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.
- Cessions temporaires de titres : Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus.



Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Garanties financières et appels de marge : Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market). Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix du marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

2 - Méthode de comptabilisation :

Méthode de comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour la comptabilisation du revenu est celui du coupon encaissé.

De ces revenus sont déduits :

- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements.

Les revenus sont constitués par :

- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements.

Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc....) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur (DICI).

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière TTC	Actif net	Action « A » : 1.30% taux max. Action « I » : 0.80% taux max.
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Néant
Frais indirects maximum TTC (commission et frais de gestion)	Actif net	2,50%
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'OPCVM est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.



Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires (*Non certifiés par le commissaire aux comptes*)

Changements intervenus :

- Publication des DIC PRIIPS remplaçant les DICI

Changements à intervenir :

Evolution du modèle des "frais de fonctionnement et autres services", supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, et des éventuels frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label par l'OPC, qui sont désormais supportés par l'OPC.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation des actions A et I ainsi que des plus-values nettes.



29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	572 630 763,02	767 929 761,77
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 495 727,46	2 779 103,21
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-157 119 123,52	-81 661 486,49
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	44 201 323,33	47 711 450,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 091 254,79	-1 238 221,14
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 592 813,06	4 207 705,40
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-4 344 743,87	-3 314 241,10
Frais de transaction	-16 641,73	-5 965,64
Définitions de change	524 629,31	-1 568 107,33
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	20 249 532,15	-159 206 841,60
- Différence d'estimation exercice N	119 613 738,56	99 364 206,41
- Différence d'estimation exercice N-1	99 364 206,41	258 571 048,01
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-391 581,74	1 220 161,37
- Différence d'estimation exercice N	434 093,26	825 675,00
- Différence d'estimation exercice N-1	825 675,00	-394 486,37
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 543 023,96	-4 222 555,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	475 188 418,72	572 630 763,02

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à reméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	36 025 990,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	5 890 673,72	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	8 917 228,50
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 917 228,50	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	NOK	-	Autres devises
Actif	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	280 844,60	-	-	-
Comptes financiers	3 847 447,81	311 279,25	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif	-	-	-	-
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	-	-	-	-
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créesances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créesances	2 757 748,58
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créesances :	
Dépôts de garantie (versés)	2 696 146,70
Souscriptions à recevoir	27 811,63
Somme à payer	21 651,86
Frais provisionnés	12 138,39
-	-
Autres opérations	-
Dettes	281 367,02
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	249 971,97
Rachat à payer	31 395,05
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
ACTION A / FR0000939852	25 714,9926	1 495 727,46	1 600 092,7562	90 320 332,47
ACTION I / FR0010567495	-	-	373 254	66 798 791,05
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
ACTION A / FR0000939852		-		-
ACTION I / FR0010567495		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
ACTION A / FR0000939852		-		-
ACTION I / FR0010567495		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
ACTION A / FR0000939852		-		-
ACTION I / FR0010567495		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
ACTION A / FR0000939852	1,20
ACTION I / FR0010567495	0,50
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
ACTION A / FR0000939852	-
ACTION I / FR0010567495	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	126 581,48
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

- 3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital néant
 3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés néant

3.9. Autres informations

- 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)
- Autres opérations temporaires

- 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions
- obligations
- titres de créances
- autres instruments financiers

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions
- obligations
- titres de créances
- autres instruments financiers

- 3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- | | |
|---------------------------------|----------------|
| - opc | 233 515 493,89 |
| - autres instruments financiers | - |

3.10. Tableau d'affectation du résultat (*En devise de comptabilité de l'Opc*)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-2 406 729,91	-4 166 543,47
Total	-2 406 729,91	-4 166 543,47
ACTION A / FR0000939852	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 174 311,56	-2 291 582,22
Total	-1 174 311,56	-2 291 582,22
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
ACTION I / FR0010567495	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 232 418,35	-1 874 961,25
Total	-1 232 418,35	-1 874 961,25
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

29.12.2023

30.12.2022

Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	33 843 179,54	45 166 200,14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	33 843 179,54	45 166 200,14

ACTION A / FR0000939852	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	8 291 487,64	14 939 371,04
Total	8 291 487,64	14 939 371,04
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION I / FR0010567495	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	25 551 691,90	30 226 829,10
Total	25 551 691,90	30 226 829,10
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 27 décembre 1988.

Devise EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	475 188 418,72	572 630 763,02	767 929 761,77	651 233 913,84	538 669 449,50

ACTION A / FR0000939852 Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	1 919 639,1987	3 494 016,9623	4 647 283,5418	4 750 598,6105	5 321 407,9535
Valeur liquidative	60,37	53,98	64,96	54,84	53,8
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	3,70	3,61	1,57	-0,05	1,20

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION I / FR0010567495 Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	1 833 408	2 206 662	2 240 900	2 240 900	1 485 904
Valeur liquidative	195,97	174,02	207,96	174,34	169,84
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	13,26	12,84	6,38	0,93	4,87

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
O.P.C.V.M.						
LU1437025023	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI UK IMI SRI PAB	PROPRE	9 316,00	6 901 292,80	EUR	1,45
FR0013073731	BEST BUSS MDELS IC 4DECIMALES SICAV	PROPRE	26 873,00	11 225 658,29	EUR	2,36
FR0013499043	BNP PARIBAS EUR CLIMATE ALIGNED FCP	PROPRE	707,00	10 012 597,63	EUR	2,11
FR0010959742	BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND ISR FCP	PROPRE	4 131,00	11 330 961,21	EUR	2,38
LU1475748866	COLUMBIA THREADNEEDLE LUX I SICAV UK EQUITY INCOME	PROPRE	1 485 287,00	21 475 913,26	EUR	4,52
FR0000985368	COVEA ACTIONS EUROPE C	PROPRE	33 686,1809	9 913 506,18	EUR	2,09
FR0011120377	COVEA ACTION FRANCE PART I	PROPRE	70 211,3138	15 254 812,15	EUR	3,21
FR0013367182	COVEA ACTIONS CROISSANCE I	PROPRE	170 378,00	21 908 907,02	EUR	4,61
FR0010567487	COVEA ACTIONS EURO I	PROPRE	52 990,00	10 850 232,40	EUR	2,28
FR0000441628	COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	PROPRE	407 292,00	33 169 860,48	EUR	6,98
FR0010567529	COVEA ACTIONS EUROPE OPPORT I	PROPRE	54 553,00	13 828 639,97	EUR	2,91
FR0007483474	COVEA ACTIONS RENDEMENT	PROPRE	208 512,00	34 285 628,16	EUR	7,22
FR0013312642	COVEA AERIS PART I	PROPRE	178 220,00	23 423 454,60	EUR	4,93
FR0013312659	COVEA AERIS PART A	PROPRE	2,00	247,90	EUR	0,00
FR0013312667	COVEA AQUA PART A	PROPRE	2,00	269,22	EUR	0,00
FR0013312675	COVEA AQUA PART I	PROPRE	70 902,00	10 100 698,92	EUR	2,13
FR0000931412	COVEA FINANCE SECURITE C	PROPRE	1 800,00	406 069,20	EUR	0,09
FR0000002164	COVEA FLEX ISR C ACT C	PROPRE	138 312,3774	7 319 491,01	EUR	1,54
FR0010567537	COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES SICAV ACT I 4 DECIMALES	PROPRE	59 600,00	16 308 944,00	EUR	3,43
FR0013312709	COVEA SOLIS A	PROPRE	2,00	291,16	EUR	0,00
FR0013312683	COVEA SOLIS I	PROPRE	96 983,00	14 958 657,92	EUR	3,15
FR0013312717	COVEA TERRA PART A	PROPRE	2,00	265,40	EUR	0,00
FR0013312733	COVEA TERRA PART I	PROPRE	155 035,00	21 785 518,20	EUR	4,58
FR0013343100	DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO FCP	PROPRE	56,00	7 305 597,04	EUR	1,54
LU1366712351	DNCA INVEST SICAV ARCHER MID CAP EUROPE	PROPRE	26 371,00	5 768 656,25	EUR	1,21

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
LU2343998881	DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER SICAV	PROPRE	9 774,00	1 652 783,40	EUR	0,35
LU0870553533	DNCA INVEST SICAV SRI EUROPE GROWTH	PROPRE	36 743,00	10 681 924,96	EUR	2,25
FR0013270345	DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO FCP	PROPRE	103 885,00	13 742 946,65	EUR	2,89
BE0948492260	DPAM B SICAV EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	PROPRE	31 848,00	14 423 640,72	EUR	3,04
LU0191250090	GOLDMAN SACH FUNDS SICAV GOLMAN SACHS EUROZONE INCOME	PROPRE	13 255,00	12 784 712,60	EUR	2,69
LU0991964247	GOLDMAN SACHS FUNDS SICAV GOLDMAN SACHS EUROPE SUSTAINABLE E	PROPRE	140,00	1 577 854,60	EUR	0,33
LU0205353187	GOLDMAN SACHS FUNDSSICAV GOLDMAN SACHS EUROPE EQUITY INCOME	PROPRE	7 675,00	4 909 544,00	EUR	1,03
FR0013135449	HSBC ACTIONS PATRIMOINE FCP	PROPRE	5 420,00	9 145 979,00	EUR	1,92
FR0010227272	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED FCP	PROPRE	15,00	9 852 056,40	EUR	2,07
FR0011235340	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSN	PROPRE	750,00	10 051 500,00	EUR	2,12
FR0000174310	LAZARD SMALL CAPS EURO SRI	PROPRE	11 634,00	10 909 434,48	EUR	2,30
FR0000299356	NORDEN SRI SICAV	PROPRE	19 008,00	4 721 207,04	EUR	0,99
FR0010262436	OBJECTIF SMALL CAPS FRANCE	PROPRE	538,00	1 680 378,44	EUR	0,35
FR0010251108	ODDO AVEN EUR CI EU PARTS FCP	PROPRE	11,00	4 700 390,75	EUR	0,99
FR0010576728	ODDO BHF GENERATION B	PROPRE	29,00	8 605 789,73	EUR	1,81
LU0144509550	PICTET SICAV QUEST EUROPE SUSUTAINABLE EQUITIES	PROPRE	46 866,00	18 868 720,26	EUR	3,97
FR0010482984	QUADRATOR SRI	PROPRE	21 381,00	10 085 631,51	EUR	2,12
FR0010152967	THEMATICS AAA CONSUMER	PROPRE	25,00	7 864 143,75	EUR	1,65
Total O.P.C.V.M.				463 794 808,66		97,60
Total Valeurs mobilières				463 794 808,66		97,60
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
APPEL MARGE EUR			PROPRE	-297 771,99	EUR	-0,06
APPEL MARGE GBP			PROPRE	-118 470,00	GBP	-0,03
Total APPELS DE MARGES				-434 093,26		-0,09
BANQUE OU ATTENTE						
ACH DIFF OP DE CAPI			PROPRE	-31 395,05	EUR	-0,01
BANQUE EUR CAI			PROPRE	4 758 501,44	EUR	1,00
BANQUE GBP CAI			PROPRE	3 343 624,52	GBP	0,81
BANQUE NOK CAI			PROPRE	3 498 934,39	NOK	0,07
SOUS RECEV EUR CAI			PROPRE	27 811,63	EUR	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				8 913 645,08		1,88

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de otation	% Actif net
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEP GAR S/FUT GBP	PROPRE	244 068,00	280 844,60	GBP	0,06
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	2 415 302,10	2 415 302,10	EUR	0,51
Total DEPOSIT DE GARANTIE				2 696 146,70		0,57
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-109 040,09	-109 040,09	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-140 931,88	-140 931,88	EUR	-0,03
	PRRETROFDG	PROPRE	12 138,39	12 138,39	EUR	0,00
	PRRETROFDGN-1	PROPRE	21 651,86	21 651,86	EUR	0,00
Total FRAIS DE GESTION				-216 181,72		-0,05
Total Liquidités				10 959 516,80		2,31
Futures						
<i>Indices (Livraison du sous-jacent)</i>						
VG150324	EURO STOXX 50 0324	PROPRE	-793,00	297 771,99	EUR	0,06
Z150324	FTSE 100 IN 0324	PROPRE	66,00	136 321,27	GBP	0,03
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				434 093,26		0,09
Total Futures				434 093,26		0,09
Total COVEA MULTI EUROPE				475 188 418,72		100,00

